

## Notre offre d'accompagnement à la VAE

L'école HEAD organise l'accompagnement du bénéficiaire pour la préparation de la VAE en vue de l'obtention de la certification professionnelle visée ou du bloc de compétences visé. Le programme d'accompagnement est personnalisé au bénéficiaire. Il est établi dès le premier entretien individuel, d'un commun accord, à titre indicatif et est modulable selon les besoins exprimés par le bénéficiaire.

### **Champ de l'accompagnement**

Le candidat peut choisir librement de bénéficier d'un accompagnement pour l'obtention de la certification professionnelle visée ou du bloc de compétences visé.

### **Prérequis**

Toute personne, **quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation**, qui justifie d'**une expérience** en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE

### **Conditions spécifiques**

L'école HEAD accompagne sur les trois étapes de la procédure de la VAE : recevabilité, préparation de la validation, et soutenance devant le jury de VAE. L'accompagnement proposé est soumis à des conditions spécifiques selon les étapes :

- Pour un pré-accompagnement sur la procédure de recevabilité, le candidat doit avoir suivi la réunion d'information proposée par l'école HEAD.
- Pour un accompagnement sur la procédure de préparation de la validation, le candidat doit avoir obtenu une décision favorable de recevabilité.
- Pour un accompagnement pour l'entretien avec le jury de VAE, le candidat doit avoir obtenu une convocation pour la soutenance devant le jury de VAE.

### **Objectifs de l'accompagnement**

- **Étape de la recevabilité** : le pré-accompagnement a pour objectifs d'apporter une aide méthodologique personnalisée et un soutien au bénéficiaire pour étudier la faisabilité de la VAE et constituer le dossier de recevabilité.
- **Étape de la validation** : l'accompagnement a pour objectifs d'apporter une aide méthodologique personnalisée et un coaching au bénéficiaire pour élaborer son dossier de validation et, le cas échéant, pour le préparer à l'entretien avec le jury de VAE.

### **Durée**

L'accompagnement est réparti sur une période de 12 mois maximum selon le forfait choisi. La durée de l'accompagnement est plafonnée à 23h pour toute la procédure de la VAE, mais cette durée peut varier selon le positionnement du candidat dans la procédure :

- La durée totale maximum du pré-accompagnement pour la préparation de la recevabilité est fixée à **5 h**.
- La durée totale maximum de l'accompagnement pour la préparation de la validation est fixée à **15 h**
- La durée totale maximum de l'accompagnement pour la préparation de la soutenance est fixée à **3 h**.



Hautes Études Appliquées du Droit, HEAD – 120 rue La Fayette, 75010 Paris

01 75 43 43 10 | [accueil@ecolehead.fr](mailto:accueil@ecolehead.fr) | [ecolehead.fr](http://ecolehead.fr)

Locaux accessibles. Personnes en situation de handicap, nous contacter, confidentialité assurée

SAS Capital de 64 442,38€ - RCS 534 859 590 – SIRET 53485959000026 – APE 8542Z – TVA FR29534859590

## Modalités d'accès à l'accompagnement

Signature d'une convention d'accompagnement.

## Délai d'accès

Accès permanent.

## Attestation d'accompagnement

Attestation de prestation d'accompagnement.

## Tarifs hors taxe pour l'ensemble de la certification

Coût horaire : 110 €/heure

- Pour le dossier de recevabilité : 5 heures/550 €
- Pour le dossier de validation (15h) et l'entretien avec le jury (3h) : 18 heures/1 980 €.

## Lieu de formation

A distance ou en présentiel au sein de l'école HEAD.

## Référent

Audrey

[referent.handicap@ecolehead.fr](mailto:referent.handicap@ecolehead.fr)

06 26 90 39 01

## handicap

Venumiere

## Contact VAE

Ahlem Klai – référente VAE

[ahlem.klai@ecolehead.fr](mailto:ahlem.klai@ecolehead.fr)

06 42 91 07 40

## Contenu de l'accompagnement

Le candidat peut choisir librement un ou les deux accompagnements proposés.

### Pré-accompagnement (procédure de recevabilité)

Le programme de pré-accompagnement comprend notamment :

- relecture du parcours professionnel du candidat
- définition du projet professionnel
- mise en lumière des expériences significatives
- détermination de la certification adaptée au projet professionnel du candidat
- comparaison entre le référentiel de compétences visées et les expériences significatives
- identification des pièces justificatives des expériences professionnelles et non professionnelles
- guide dans la rédaction du dossier de recevabilité
- échanges et conseils par téléphone et emails avec le candidat
- conseils sur la recherche de financement...
- 

## Exemples de parcours de pré-accompagnement personnalisable selon les besoins du bénéficiaire.



Hautes Études Appliquées du Droit, HEAD – 120 rue La Fayette, 75010 Paris

01 75 43 43 10 | [accueil@ecolehead.fr](mailto:accueil@ecolehead.fr) | [ecolehead.fr](http://ecolehead.fr)

Locaux accessibles. Personnes en situation de handicap, nous contacter, confidentialité assurée  
SAS Capital de 64 442,38€ - RCS 534 859 590 – SIRET 53485959000026 – APE 8542Z – TVA FR29534859590

Constitution dossier de recevabilité	Heures (5h)
Entretien individuel n°1 d'accueil et de financement	1h
Atelier méthodologique (livret de recevabilité et référentiel)	1h
Relectures et observations par e-mail	15 mns
Entretien individuel n° 2 de suivi	45 mns
Entretien individuel n° 3 de suivi	45 mns
Relectures et observations par e-mail	30 mns
Relecture finale du dossier et observations par email	45 mns

### Accompagnement (procédure de validation et jury de VAE)

Le programme d'accompagnement comprend notamment :

- soutien de la motivation du bénéficiaire
- aide à la reconstitution de parcours
- inventaire des expériences et cartographie des compétences
- conduite d'entretiens de questionnement et d'explicitation de l'expérience ;
- aide pour choisir les situations de travail en lien avec le référentiel de la certification ;
- analyse descriptive et explicite des activités professionnelles en lien direct avec le référentiel visé ;
- valorisation des compétences et de la démarche de VAE sur le marché du travail
- identification des écarts entre les acquis de l'expérience et les blocs de compétences du référentiel ;
- motivation d'un processus d'autoformation inhérent à la démarche de VAE si nécessaire ;
- favorisation d'une montée en compétences du bénéficiaire si nécessaire ;
- élaboration du dossier de validation par blocs de compétences ;
- rassemblement et choix des éléments de preuves ;
- conseil sur la rédaction (structuration des idées, suggestions d'annexes, style...)
- préparation à l'entretien avec le jury de VAE (techniques d'entretien spécifiques, mise en situation d'un entretien blanc, observations et préconisations par rapport à l'entretien blanc...)
- suivi des préconisations du jury de VAE.

### Exemples de parcours d'accompagnement personnalisable selon les besoins du bénéficiaire

	Rédaction dossier de validation	Heures (15h)
Phase préliminaire à la rédaction	Entretien individuel n°1 d'accueil et planification	1h30
	Rendez-vous avec un professionnel du métier visé (si besoin)	/
	Entretien individuel n° 2 d'accueil et planification	1h
Bloc n° 1 (2h30)	Atelier méthodologique n°1	1h
	Relectures et observations par e-mail	1h
	Entretien individuel n° 3 de suivi et conseils	30 mns
Bloc n° 2 (2h30)	Atelier méthodologique n° 2	1h
	Relectures et observations par e-mail	1h
	Entretien individuel n°4 de suivi et conseils	30 mns
Bloc n° 3 (2h30)	Atelier méthodologique n° 3	1h
	Relectures et observations par e-mail	1h
	Entretien individuel n° 5 de suivi et conseils	30 mns

Bloc n° 4 (2h)	Relectures et observations par e-mail	1h 30
	Entretien individuel n° 6 de suivi et conseils	30 mns
Bloc n° 5 (2h)	Relectures et observations par e-mail	1h 30
	Entretien individuel n°7 de suivi et conseils	30 mns
Finalisation	Relecture finale du dossier et observations par email	1h

Préparation de la soutenance		Heures (3h)
Atelier méthodologique		1h
Soutenance blanche et entretien		2h

## Les moyens pédagogiques et techniques

- information du bénéficiaire (le référentiel à valider, le calendrier personnalisé de la procédure de validation, les outils de la validation) ;
- communication de ressources documentaires méthodologiques et métiers ;
- mise en relation avec un professionnel du métier visé par la certification professionnelle visée ;
- contacts téléphoniques et échanges de courriers électroniques ;
- 3 ateliers méthodologiques en face à face ou par visioconférence entre le bénéficiaire et l'accompagnateur d'une durée totale de 3 h ;
- 7 entretiens de planification et d'amélioration des documents, nécessaires à la préparation du dossier de validation, en face à face ou par visioconférence entre le bénéficiaire et l'accompagnateur d'une durée totale de 7 h ;
- lecture et analyse par l'accompagnateur des documents envoyés par le bénéficiaire avant chaque entretien (conseil en réécriture, propositions de reformulations, propositions d'idées à développer et réorganiser, correction orthographique...)/7 h.

## Ateliers méthodologiques possibles

- Présentation du dossier et du mémoire de validation et des attentes du certificateur
- Entretien d'explicitation des acquis et compétences
- Rédaction d'une expérience professionnelle et démonstration d'une compétence
- Formalisation du dossier et du mémoire de validation
- Simulation d'une soutenance devant un jury de la VAE fictif...

## Méthodes pédagogiques

Affirmative, interrogative, expérimentale, technique d'explicitation de l'expérience, relectures des documents rédigés par le candidat...

## Modalités d'évaluation et de suivi

- Évaluations de l'accompagnement à mi-parcours et en fin de parcours
- Auto-évaluation du candidat à mi-parcours et en fin de parcours
- Bilan de l'accompagnateur à mi-parcours et en fin de parcours
- Fiche de suivi commun de la VAE (fiche de liaison)
- Feuilles de présence...

## Supports pédagogiques

- Livret 2 VAE
- Consignes mémoire de validation
- Référentiel de la certification visée
- Déroulé des rencontres...